

À VENDRE : APPARTEMENT 2 PIÈCES À RÉNOVER À ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN – 35 M²

Référence 06190_11AVFR



DESCRIPTION DU BIEN

Découvrez cet appartement 2 pièces de 35 m², situé au premier étage d'un petit immeuble à Roquebrune-Cap-Martin. Idéal pour un investissement locatif ou un premier achat immobilier, ce bien à rénover offre un fort potentiel pour les amateurs de travaux et de personnalisation. Description du bien Superficie : 35 m² Pièces : séjour lumineux, chambre confortable, cuisine séparée, salle de bain avec WC Travaux à prévoir : réaménagement complet pour valoriser l'espace et créer un intérieur moderne. Atouts de cet appartement Emplacement recherché : situé au cœur de Roquebrune-Cap-Martin, à deux pas des commerces, des transports en commun et des plages. Petit immeuble avec faibles charges de copropriété, idéal pour maîtriser votre budget. Prix attractif : seulement 200 000 €, une véritable opportunité pour devenir propriétaire ou réaliser un investissement rentable. Pourquoi choisir Roquebrune-Cap-Martin ? Roquebrune-Cap-Martin est une destination prisée pour son cadre de vie exceptionnel, à la frontière de Monaco. Profitez d'un ensoleillement toute l'année, de paysages magnifiques et d'une proximité immédiate avec les grandes villes comme Menton et Nice. Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez-nous dès aujourd'hui pour organiser une visite et découvrir le potentiel unique de cet appartement. Une opportunité rare sur le marché immobilier de Roquebrune-Cap-Martin ! #DestinationRiviera

200 000Euro

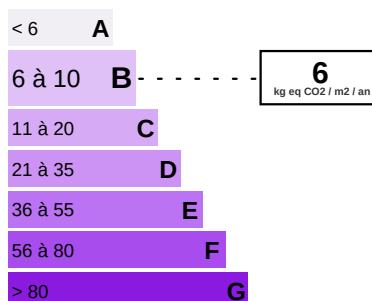
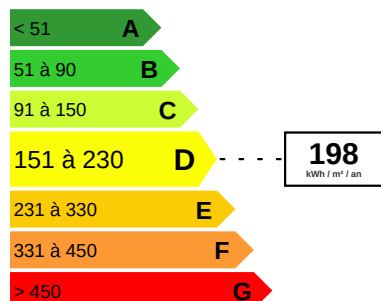
CARACTÉRISTIQUES

Ville	Roquebrune-Cap-Martin	Taxe foncière :	800Euro / an
Libre lors de la vente :	Oui	Charges copropriété :	60Euro / mois

Destination Riviera

Lundi: de 9h00 à 19h00 Mardi: de 9h00 à 19h00 Mercredi: de 9h00 à 19h00 Jeudi: de 9h00 à 19h00 Vendredi: de 9h00 à 19h00 Samedi: Sur rendez-vous Dimanche: Fermé

Surface :	35 m ²	Honoraires à la charge de :	vendeur
Surface Carrez :	35 m ²	Nombre de chambres :	1
Surface de la terrasse :	5 m ²		



Date réalisation bilan énergétique :



